

Ventes publiques sous conditions: même pas peur...

Bruxelles Les maisons vendues par la Région ont largement dépassé la mise à prix à 1 euro.

La Région bruxelloise avait donc décidé de mettre en vente publique deux maisons qui n'avaient pas d'avenir dans son portefeuille. L'une située à Saint-Josse-ten-Noode, rue Brialmont 27, se composant de 3 niveaux et comptant 4 chambres,

77 000

Prix atteint en euros
Prix bas pour la maison de la rue de Manchester, la plus petite, la plus abîmée et la moins bien localisée.

profitant d'une cour et d'un jardin sur une superficie totale de 1 are 10 centiares. L'autre à Molenbeek-Saint-Jean, au n° 8 de la rue de Manchester, comptant 4 chambres sur 3 niveaux et profitant d'une cour, sur une parcelle de 80 centiares. Toutes deux en mauvais état, ayant été abandonnées, squattées...

Tant qu'à faire, et puisque ces maisons avaient, un temps, pu espérer un avenir exemplaire sous les auspices de la Région, celle-ci a décidé d'assortir la vente de moult conditions.

D'une part, en matière de délais, pour s'assurer que lesdits biens ne resteraient pas les chañcres qu'ils étaient devenus trop longtemps. D'autre part, en matière d'esprit et de style puisqu'elle obligeait les acquéreurs à "être sensible aux défis et champs d'action de l'appel à projet de bâtiments bruxellois exemplaires" (économies d'énergie, éco-construction, qualités architecturales...).

Tant et si bien que certains avaient comparé, un peu vite en fin de compte, cette mise en vente à celle que la ville française de Roubaix vient de lancer de 18 maisons à 1 euro.

Avec faculté de surenchère

La vente publique a eu lieu lundi, animée par le notaire Bertrand Nerinx de l'association des notaires Actalys. La maison de Saint-Josse a été adjugée à 230 000 euros. Celle de Molenbeek l'a été à 77 000 euros. Toutes deux avec faculté de surenchère dans les 15 jours, c'est-à-dire jusqu'au 8 mai inclus. Et donc largement plus que la mise à prix à 1 euro.

A première vue donc, les conditions n'ont été jugées restrictives que dans le cas de celle de Molenbeek. Il faut dire qu'elle est plus petite, plus abîmée, moins bien localisée que son homologuée puisqu'elle a le canal pour voisin alors que l'autre s'offre le Botanique et le centre-ville.

Il y avait, dans la salle, aussi bien des têtes connues des notaires, autrement dit des marchands de biens, déclarés ou non, que des inconnus, soit des particuliers venus aux nouvelles. Rien n'a transpiré sur le fait que ce soit plutôt les uns ou plutôt les autres qui ont fait offre.

C.M.



Molenbeek-Saint-Jean, rue de Manchester 8.



Saint-Josse-ten-Noode, rue Brialmont 27.